

NATIONS UNIES  
CONSEIL  
DE SECURITE



Distr.  
GENERALE  
S/11057/Add.192  
1er janvier 1974  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

Rapport supplémentaire sur l'application du cessez-le-feu au Moyen-Orient

Le rapport ci-après sur la situation, le 31 décembre 1973, dans le secteur Egypte-Israël a été établi à partir de renseignements reçus des quartiers généraux de la FUNU et de l'ONUST :

1. Rapports sur les activités terrestres :

a) Bataillon finlandais :

i) Position 226 [point 550-160 (coordonnées approximatives)] : A 9 h 30 1/ tir d'armes individuelles et à 21 h 35 tir d'arme automatique et d'armes individuelles, qui ont cessé immédiatement, par les forces égyptiennes.

ii) Position 229 [point 554-175 (coordonnées approximatives)] : A 14 h 50 tir sporadique de mortier, d'arme automatique et d'armes individuelles par les forces égyptiennes. A 15 heures tir sporadique de mortier, d'arme automatique et d'armes individuelles par les forces israéliennes (échange de feux). A 15 h 45 les deux parties ont cessé le tir. A 21 h 40 tir d'armes individuelles, qui a cessé immédiatement, par les forces égyptiennes.

iii) Position 222 [point 559-154 (coordonnées approximatives)] : A 21 h 34 tir d'arme automatique, qui a cessé immédiatement, par les forces égyptiennes.

iv) Position 225 [point 550-156 (coordonnées approximatives)] : A 21 h 34 tir d'arme automatique, qui a cessé immédiatement, par les forces égyptiennes.

v) Position 201 [point 504-030 (coordonnées approximatives)] : A 21 h 50 tir d'armes individuelles, qui a cessé immédiatement, par les forces égyptiennes.

1/ Toutes les heures indiquées sont exprimées en temps universel (TU).

b) Bataillon irlandais :

i) Position 502 /point 393-046 (coordonnées approximatives) :  
Entre 1 h 10 et 1 h 30, entre 2 h 15 et 2 h 25, entre 12 h 20 et 12 h 21 tirs sporadiques d'armes automatiques provenant tous des forces égyptiennes. Entre 6 h 35 et 9 h 40 tir d'artillerie, entre 19 h 15 et 19 h 20 et entre 20 h 50 et 20 h 55 tir de mortier, tous ces tirs provenant de forces non identifiées (il n'a pas été possible de déterminer quelle partie tirait à cause de l'éloignement). Entre 12 heures et 12 h 6 tir de mortier par les forces israéliennes.

ii) Position 501 /point 443-186 (coordonnées approximatives) :  
Entre 6 h 18 et 6 h 27 tir d'arme automatique par les forces israéliennes. Entre 11 h 1 et 11 h 30 tir d'arme automatique par des forces non identifiées (il n'a pas été possible de déterminer quelle partie tirait à cause de l'éloignement).

c) Bataillon suédois :

i) Position 1107 /point 325-787 (coordonnées approximatives) :  
A 0 h 55 tir d'arme automatique, qui a cessé immédiatement, par des forces non identifiées (il n'a pas été possible de déterminer quelle partie tirait à cause de l'obscurité).

ii) Position 1101 /point 286-809 (coordonnées approximatives) :  
A 2 h 30 et à 10 h 56 tirs d'arme automatique, qui ont cessé immédiatement, par des forces non identifiées (il n'a pas été possible de déterminer quelle partie tirait à cause de l'éloignement). A 13 h 24, à 19 h 7 et à 21 h 50 tirs d'armes individuelles qui ont cessé immédiatement, par les forces égyptiennes.

iii) Position 1105 /point 282-808 (coordonnées approximatives) :  
Entre 2 h 28 et 2 h 29 tir d'arme automatique par les forces égyptiennes et israéliennes (échange de feux; il n'a pas été possible, à cause de l'obscurité, de déterminer quelle partie avait la première ouvert ou cessé le tir. A 3 h 2, à 3 h 45, à 19 h 37 et à 20 h 8 tirs d'armes individuelles, qui ont cessé immédiatement, tous ces tirs provenant des forces égyptiennes. A 20 h 55 tir d'arme automatique, qui a cessé immédiatement, par des forces non identifiées (il n'a pas été possible de déterminer quelle partie tirait à cause de l'obscurité).

iv) Position 1106 /point 273-811 (coordonnées approximatives) :  
A 2 h 40 tir d'arme automatique, qui a cessé immédiatement, par des forces non identifiées (il n'a pas été possible de déterminer quelle partie tirait à cause de l'obscurité). A 3 h 20 et à 20 h 1 tirs d'armes individuelles, qui ont cessé immédiatement, par les forces égyptiennes.

v) Position 1102 /point 260-813 (coordonnées approximatives) :  
Entre 3 h 24 et 3 h 49 tirs d'armes individuelles, à 22 h 36 et à 22 h 42 tirs d'arme automatique, qui ont cessé immédiatement, par des forces non identifiées (il n'a pas été possible de déterminer quelle partie tirait à cause de l'obscurité).

vi) Position 1120 /point 395-097 (coordonnées approximatives) / :  
Entre 7 heures et 7 h 20 tir sporadique d'artillerie par les forces  
israéliennes.

vii) Position 1123 /point 426-195 (coordonnées approximatives) / :  
A 11 h 30 tir d'arme automatique, qui a cessé immédiatement, par des  
forces non identifiées (il n'a pas été possible de déterminer quelle  
partie tirait à cause de l'éloignement).

viii) Position 1121 /point 390-065 (coordonnées approximatives) / :  
Entre 11 h 52 et 11 h 53 et entre 21 h 10 et 21 h 15 tir sporadique  
d'artillerie par des forces non identifiées (il n'a pas été possible  
de déterminer quelle partie tirait à cause de l'éloignement). A 12 h 24  
tir d'arme automatique, qui a cessé immédiatement, par les forces  
israéliennes.

ix) Position 1104 /point 168-795 (coordonnées approximatives) / ;  
A 22 h 9 tir d'armes individuelles, qui a cessé immédiatement, par les  
forces égyptiennes.

d) Patrouilles de l'ONUST :

Patrouille 15 /point 7326-8347 (coordonnées approximatives) / :  
Entre 15 h 57 et 16 h 15 tir d'arme automatique et d'armes individuelles  
par des forces non identifiées (il n'a pas été possible de déterminer  
quelle partie tirait à cause de l'éloignement).

## 2. Rapports sur les activités aériennes :

a) Bataillon finlandais :

a) Position 211 /point 586-254 (coordonnées approximatives) / :  
A 8 h 2 deux avions à réaction non identifiés volant du nord-est au  
sud-ouest ont été observés pour la première fois au nord-est de la  
position et observés pour la dernière fois au sud-ouest de la position.  
A 10 h 7 un avion à réaction non identifié volant du nord au sud a été  
observé pour la première fois au nord de la position et observé pour la  
dernière fois au sud de la position.

## 3. Plaintes des parties :

a) Des plaintes ont été reçues de l'Égypte selon lesquelles :

Le 30 décembre :

i) Entre 15 heures et 15 h 20 les forces israéliennes ont déclenché un tir d'artillerie dans une zone située à 8 km au sud-ouest  
d'Esamliya.

ii) Entre 15 h 30 et 16 h 15 les forces israéliennes auraient déclenché un tir de mortier et d'armes individuelles dans une zone située à 4 km au sud d'Ismaïlia.

iii) A 18 h 15 les forces israéliennes auraient déclenché un tir de char à 24 km au nord-est d'Ismaïlia.

iv) A 13 h 30 les forces israéliennes auraient essayé d'avancer dans une zone s'étendant de 4 km à l'ouest d'Adabiya à 6 km au nord-ouest d'Adabiya.

Le 31 décembre :

v) A 11 heures les forces israéliennes auraient ouvert le feu dans une zone située à 5 km au sud-ouest d'Adabiya.

vi) Entre 11 heures et 11 h 7 les forces israéliennes auraient ouvert le feu dans une zone située à 35 km à l'est d'Ismaïlia.

Les plaintes ci-dessus n'ont pas été confirmées par les observateurs de l'ONU.

b) Des plaintes ont été reçues d'Israël selon lesquelles le 29 décembre :

i) A 0 h 30, à 16 h 30 et à 23 h 30 les forces égyptiennes auraient ouvert le feu à 10 km au sud-ouest de Fayid.

ii) A 23 h 30 les forces égyptiennes auraient ouvert le feu à 15 km au nord du point de contrôle Delta (kilomètre 101).

iii) A 3 heures les forces égyptiennes auraient ouvert le feu à l'est du kilomètre 149 sur le canal de Suez.

iv) A 3 h 20 les forces égyptiennes auraient ouvert le feu à 4 km à l'est du point de contrôle Delta (kilomètre 101).

v) A 4 h 10 les forces égyptiennes auraient ouvert le feu à 8 km au nord-est de l'ancien PO Yellow.

vi) A 6 h 30 les forces égyptiennes auraient ouvert le feu à 8 km au nord-est de l'ancien PO Silver.

vii) A 7 h 50 les forces égyptiennes auraient ouvert le feu à 6 km au nord du point de contrôle Delta (kilomètre 101).

viii) A 7 h 55 les forces égyptiennes auraient ouvert le feu à 9 km à l'est du kilomètre 135 sur le canal de Suez.

ix) A 8 h 45 les forces égyptiennes auraient ouvert le feu à 2 km au nord-ouest du kilomètre 101 sur la route Suez-Le Caire.

x) A 9 h 30 les forces égyptiennes auraient avancé à 14,5 km au sud-est de l'ancien PO Blue.

xi) A 9 h 45 les forces égyptiennes auraient ouvert le feu à 11 km à l'est de l'ancien PO Pink.

xii) A 10 h 55 les forces égyptiennes auraient ouvert le feu à 4 km au sud-ouest d'Ataqa.

xiii) A 12 h 40 les forces égyptiennes auraient ouvert le feu à 8 km au nord-ouest de l'ancien PO Pink.

xiv) A 13 h 45 les forces égyptiennes auraient avancé à 4 km au sud du kilomètre 101 sur la route Suez-Le Caire.

Les plaintes ci-dessus n'ont pas été confirmées par les observateurs de l'ONU. Toutefois, la plainte i) se rapporte peut-être aux incidents signalés dans le document S/11057/Add.186, paragraphe 1 c) ii).

4. Tirs essuyés par le personnel et les installations de l'ONU ou leurs abords immédiats :

a) Quartier général du bataillon finlandais :

Entre 15 h 20 et 15 h 45 tirs d'arme automatique et d'armes individuelles par les forces égyptiennes les projectiles passant au-dessus et aux abords du bâtiment occupé par la compagnie de ravitaillement du bataillon finlandais. Quelques balles ont touché le bâtiment. Aucun dommage n'a été signalé.

b) Bataillon suédois :

Position 1106 [point 273-811 (coordonnées approximatives)] : A 20 h 1 tir d'armes individuelles par les forces égyptiennes les projectiles passant à moins de 5 mètres au-dessus de la position (voir par. 1 c) iv) ci-dessus).